

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 1^{er} octobre 2009**

Présents

Exécutif	MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
Bureau du Conseil	Mme Julia Collis MM. Jacques Petitpierre Jean-François Jordan	présidente vice-président secrétaire
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes Marlène Favre, Corinne Ménétrety, Karen Sinclair MM. André Favre, François Mégevand, Léon Piller, Pierre Pricat, Florio Togni	
Personnel communal	M. Michel Vazquez	secrétaire général
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	Mme Myrna Lachenal MM. Bernard Piguet, Yannick Dupraz	conseillère municipale conseillers municipaux

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 11 juin et 3 septembre 2009
 2. Communications du Maire
 3. Rapports des commissions
 4. Rapports des représentants au sein des commissions externes
 5. Election des Président-e et Vice-président-e du local de vote pour l'année 2010
 6. Divers.
-

La Présidente ouvre la séance à 20h15.

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 11 juin et 3 septembre 2009

Le procès-verbal du 11 juin 2009 est approuvé sans remarques.

Celui du 3 septembre 2009 est approuvé en supprimant, à la demande de **Florio Togni**, son intervention de la page 4, au point 2, lettre h.

2. Communications du Maire

a) Election des Président-e et Vice-président-e du local de vote pour l'année 2010

L'âge limite étant de 70 ans pour cette fonction, le **Maire** précise que François Mégevand ne peut plus assurer ce rôle. Monsieur Emile Negro est d'accord d'assumer la Présidence du local de vote. Monsieur José Orlando Menendez sera le suppléant du Président et Madame Marie Antoinette Mégevand assurera la Vice-présidence.

Le Conseil municipal approuve cette composition à l'unanimité.

b) GIPE (Groupement Intercommunal de la Petite Enfance)

Alain Corthay, Florio Togni et Pierre Pricat ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour faire partie du Conseil intercommunal de ce groupement, qui doit être composé de 2 personnes désignées par l'Exécutif (Alain et Florio en principe) et 1 par le Conseil municipal (siégeant ou non au sein de ce dernier). Toute personne qui serait encore intéressée est priée de le signaler rapidement avant la prochaine séance du Conseil, lors de laquelle le vote correspondant aura lieu (délibération pas nécessaire selon confirmation obtenue auprès du Service de surveillance des communes).

Les membres de Jussy ont déjà été désignés: Madame Anne-Françoise Morel et Monsieur Denis Chenevard.

c) Naturalisations

Le courrier détaillant les changements et rappelant les principes des demandes de naturalisations, lu lors d'une précédente séance, est à disposition de ceux qui le souhaitent.

d) Centre du village

Lors de la prochaine séance du Conseil municipal - puis tous les 2 mois ensuite, Dar architectes SA viendra présenter les divers éléments et ceux ayant subi de légères modifications. Pour résumer à ce jour, pour les logements, il y aura un seul espace de rencontre dans l'immeuble proche de la salle communale pour l'ensemble des 4 immeubles - au lieu d'un local réduit par immeuble, l'aspect énergétique (solaire, etc) est en phase de finalisation, les dimensions des vitrages sont examinés, les ascenseurs très grands sont maintenus. Pour le bâtiment collectif, certains aspects techniques et d'emplacement des divers aménagements (wc, etc) sont peaufinés et harmonisés selon les besoins exprimés et en fonction des avis des spécialistes (architectes, régie immobilière, Pascal Tanari, etc.).

La mise sur pied d'un parking provisoire sur un terrain agricole est exclue selon le service de l'agriculture; une solution est à trouver.

La démolition de la buvette du Stade est toujours programmée mi-novembre, avec un exercice de la PC (protection civile) et des pompiers.

e) Réunion des sociétés

Etienne Murisier résume la séance. Dans les grandes lignes, voici ce qui s'y est dit:

- Pré-réservation des salles / manifestations prévues jusqu'à fin 2010.
- La vaisselle compostable est désormais obligatoire pour toutes les sociétés.
- Afin d'améliorer la gestion des déchets, la récolte de ceux-ci se fera avec l'aide de jeunes de 15 à 18 ans formés, continue **Alain Corthay**. Les jeunes qui se seront inscrits seront convoqués et feront le travail de tri lors de certaines manifestations. Il reste à déterminer si/comment les sociétés et/ou la Commune les rétribueront. Le but étant de responsabiliser, motiver les jeunes et lutter par ce biais contre les incivilités, grâce à la valorisation des jeunes dans ce contexte. **André Favre** demande de trouver une solution pour jeter les crèmes à café (en partie en alu), seuls déchets encore non compostables. **Pierre Pricat** applaudit l'idée mais s'interroge quant à la rémunération: un acte de civisme devrait être gratuit selon lui, l'expérience des "heures au cachet" introduites à l'école n'étant pas du tout concluante. Une discussion s'ensuit sur ce point, qui conclut au maintien de la proposition exposée ici.
- Pour conclure, **Etienne Murisier** signale les 40 ans de la création de la gym en 2010 - en plus des 40 ans de la fanfare déjà annoncés.

f) A ta santé

La manifestation a très bien commencé rapporte **Alain Corthay**, avec du Hip Hop en soirée et un film de très bonne qualité, 80 à 100 personnes y ont assisté, dont beaucoup de jeunes. Mais le concert qui a suivi, bien que tout à fait correct intra muros, a vu se dérouler des bagarres au dehors de la Rampe et la consommation d'alcool et de produits illicites, provoquant l'intervention de la Police. Un brunch philosophique s'est ensuite tenu dimanche matin; en résumé très succinct, les jeunes en ont marre de l'insécurité à Meinier et des bandes externes à la Commune qui viennent au Centre du village, ce qui ne donne pas envie aux meinites de s'y rencontrer.

Sur la fin de la semaine, une pièce de théâtrale interactive a été présentée (4-5-6P de l'Etablissement scolaire de Gy, Jussy, Presinge et Meinier), qui permettait au public (20-30 personnes) d'intervenir au cours de la pièce pour en changer le scénario. L'action "A ta santé" va continuer dans d'autres communes de la région.

Fiesta d'automne: beaucoup d'alcool et bagarres, ce qui est décevant après 10 jours de prévention sans alcool "A ta santé".

g) Projet d'agglomération

Peu de maires suisses étaient présents au comité de pilotage signale **le Maire**, par rapport aux Autorités provenant de France. Les Communes françaises sont plus autonomes alors qu'à Genève c'est le canton qui dirige. Ce projet vise trois axes principaux: la mobilité, l'environnement et l'urbanisation. Il tente de créer un équilibre entre ces divers points sur les trois pôles régionaux (Genève, Vaud, France voisine). **Le Maire** résume ensuite en deux mots ce qui a été dit sur le projet de tranchée / tunnel sortant à la Pallanterie.

h) Berthet

La demande d'autorisation de construire, qui était prévue plus tôt, ne sera finalement déposée que ces prochains jours. L'inscription préalable pour l'achat ou la location de ces appartements est déjà ouverte, de nombreuses personnes s'étant déjà annoncées.

i) Projets de Madame Boujon

Profitant du sujet des constructions à Meinier, le "hangar" de Mme Boujon devient démesuré selon **Jacques Petitpierre**.

Le Maire répond qu'une première autorisation avait été acceptée pour le hangar, après moult difficultés. La complémentaire qui a été déposée ensuite n'a pas obtenu l'aval de l'Exécutif car elle dépassait par trop un usage censé rester agricole. Malgré tout, Mme Boujon a commencé les travaux alors que la procédure de demande d'autorisation était en cours au département. La Commune a signalé cet état de fait au Département et en a profité pour demander la sécurisation de la parcelle appartenant également à Mme Boujon à Covéry, devenue dangereuse de par l'abandon dans lequel elle se trouvait.

Les services concernés ont procédé aux contrôles nécessaires et l'ont priée:

- 1°) de sécuriser le site de Covéry (ce qui a été fait par une barrière en empêchant l'accès) et
- 2°) de stopper les travaux du hangar avec effet immédiat.

De plus, des plantes rampantes débordent de sa propriété (Covéry) sur le trottoir. Un délai au 7 octobre lui a donc été signifié pour procéder à ce nettoyage.

3. Rapports des commissions

a) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)

En l'absence de Myrna Lachenal, **Marlène Favre** rappelle la date du repas des aînés qui a été arrêtée au 24 janvier 2010. Les octrois de subventions ont été discutés. La charte du lieu intergénérationnel est en cours d'élaboration, complète **Alain Corthay**.

b) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

Florio Togni s'excuse tout d'abord pour son retard.

Une deuxième séance réseau s'est tenue à la rentrée sur les problèmes de la jeunesse. Bien que le bilan soit assez positif, le réseau est maintenu pour voir l'évolution des manifestations annoncées ou improvisées, que ce soit par les jeunes ou d'autres groupes ou sociétés.

Des contacts réguliers sont pris avec les diverses associations ayant un contact de près ou de loin avec l'enfance et la jeunesse.

Organisation de l'Escalade le 11 décembre et de la Fête de Noël de l'école avec les enseignants, qui est prévue le 21 décembre 2009, à confirmer.

Alain Corthay continue avec le jardin d'enfants qui fonctionne avec 35 enfants comme l'année passée. Sandrine Erriquez a été engagée pour remplacer Marion Mégevand.

Tout est remis à plat sur la prise en charge en famille d'accueil. Finalement, suite à un avis de droit demandé à un avocat, les communes n'auraient aucune obligation de subventionner les familles placeuses ou de s'affilier à un organisme tel que Koala. Par conséquent, aucune sécurité supplémentaire ne sera accordée pour les familles, ce qui a incité certaines communes à ne pas inclure cette surcharge financière dans leur budget 2010. Meinier l'a noté quant même au cas où. Dommage, le statut des familles d'accueil ne va pas changer alors que ce projet est en discussion depuis 2 ans.

c) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

Marlène Favre signale que les travaux au chemin des Combes ont débuté.

Des arbres ont été abattus ou élagués sur la route de Meinier et à la Touvière; ils vont être replantés prochainement.

Le parc de l'église va être étudié en réponse à la question de Pierre Pricat.

La route de la Gara va être discutée lors de la prochaine session de la commission, continue **Etienne Murisier**, le giratoire de la route de Jussy sera quant à lui terminé cette année. La mauvaise nouvelle sur ce dernier point, c'est qu'un collecteur de drainage passant sur le petit triangle appartenant à la commune doit être changé; les frais seront donc en partie à notre charge. Le projet des plantations prévues par l'école de Lullier à cet emplacement sera présenté plus tard.

d) Sports, Culture & Loisirs (SCL)

André Favre indique qu'un débriefing des manifestations du printemps et de l'été a eu lieu il y a une dizaine de jours.

Le terrain A du CSR (Centre sportif de Rouelbeau) a enfin pu être utilisé et est en bon état.

Florio Togni pose 2 questions: 1) Qu'en est-il de l'éclairage?
2) Il a remarqué de nombreuses brindilles noires sur le terrain synthétique. Est-ce normal?

Etienne Murisier répond: 1) L'homologation est en cours, mais les matchs sont quand même valides en attendant, suite à l'obtention d'une dérogation provisoire. Une action est en cours contre l'entreprise concernée, pour que l'éclairage soit conforme à ce qui était prévu. C'est en bonne voie.
2) Le terrain est garanti et, de plus, le contrat d'entretien établi avec la même entreprise prolonge ladite garantie. Donc aucun souci à avoir.

e) Bâtiments & Aménagement (BAM)

Une séance a eu lieu le 14 septembre avec une personne de la Sécurité du feu pour voir si la salle de gym pouvait être utilisée pour quelques rares manifestations, rapporte **Corinne Ménétrey**. Quelques petits aménagements sont nécessaires, mais ce sera faisable, pour les Promotions ou Noël par exemple. Une validation est en cours.

La réfection de la salle communale s'est terminée jeudi dernier. Beau travail.

Les travaux effectués cet été: peinture des structures métalliques et du préau, remplacement des stores de l'école, éclairage du jardin d'enfants, de la salle des maîtres et du hall d'entrée.

f) Finances (FIN)

L'analyse du budget 2010, préparé par l'Exécutif et élaboré conjointement avec les commissions, aura lieu le 13 octobre commente **Pierre Pricat**. Il faut être prudent, car les communes risquent de pâtir indirectement de la réduction potentielle des charges que l'Etat devrait effectuer, si la demande des libéraux, qui consiste à ne pas présenter de budget déficitaire, aboutit.

g) Information, Communication & Votations (ICV)

François Mégevand indique que le délai pour envoyer les articles du bulletin communal d'automne est fixé au 16 octobre 2009.

Site internet: l'adjudication aura lieu lors de la prochaine séance, le 19 octobre.

h) Réclamations (REC)

Rien à signaler.

4. Rapports des représentants au sein des commissions externes

a) **ACG - Commission jeunesse**

Ràs selon **Alain Corthay**.

b) **Fanfare**

Les 28 et 29 mai 2010 auront lieu les festivités du 40^{ème} anniversaire de la fanfare, indiquent **Marlène Favre** et **le Maire**.

c) **Pompiers**

Rien de particulier selon **André Favre**, sauf une petite course surprise le 31 octobre prochain.

d) **Fondation de la Pallanterie**

Les SIG ont formulé la demande d'installation d'une station de gaz destinée aux véhicules à gaz, derrière le garage Krucker, annonce **Corinne Ménétreay**. Ce gros container se trouverait derrière la station de lavage. Il a été suggéré de déguiser ce bâtiment pour mieux l'intégrer au paysage. D'autre part, le garage lui-même a déposé une demande d'autorisation pour surélever son bâtiment.

Concernant les places de parking du bâtiment 5 encore libres, un panneau a été apposé pour les mettre à disposition de tout un chacun. Ses places seront transformées en dépôts si elles restent vides. A la question d'**André Favre** demandant si les entreprises et employés de la zone ne pourraient pas être contraints de prendre des places de parking, **Etienne Murisier** répond qu'il n'a pas été envisagé d'obliger les entreprises à prendre des places pour leurs collaborateurs, mais signale qu'il y a beaucoup moins de problèmes suite aux passages répétés des agents de police municipaux et aux papillons qui ont été apposés sur les véhicules mal stationnés. Si des dépôts sont finalement créés sur les places de parking restées vacantes, ils seront facilement démontables si le besoin de places se faisait sentir à l'avenir.

e) **Amadeus**

Beau succès du festival, dixit **Florio Togni**. Un comité est prévu dans la première moitié d'octobre, auquel il sera probablement convié.

f) **Groupement CSR**

Le groupement s'est réuni le 28 septembre sur place, relate **Jean-François Jordan**. Deux derbys ont opposé le St-Paul et Meinier, tout s'est bien passé. Divers points ont été discutés, en rapport avec la gestion du Centre, le planning des clubs, la sécurité (Protectas), la signature d'une convention avec le Tennis Club de Meinier, divers contrats signés et à signer, etc. La subvention du FEC de Fr. 750'000.- a été versée. Financièrement, le budget est respecté, les frais d'entretien étant inférieurs à ce qui avait été estimé.

g) **Communes-Ecole**

La Présidente signale que les comptes (bénéficiaires) ont été approuvés lors de l'Assemblée générale du 23 septembre. De petits remaniements ont été effectués au niveau du personnel. L'organisation des cours a quelque peu changé, puisque l'année est désormais séparée en 2 semestres au lieu de trois périodes précédemment. Beau succès puisque 481 élèves sont inscrits et 9 cours seulement n'ont pas été ouverts sur les 52 au total.

5. Election des Président-e et Vice-président-e du local de vote pour l'année 2010

Ce point a déjà été traité avec les communications du Maire, point 2.a), page 2.

6. Divers

a) Piscine de Thônex

Pierre Pricat suggère d'informer la population sur la transformation réussie de la piscine, qui la rendue plus conviviale. Il serait peut-être bon de rappeler que les meinites bénéficient d'un prix d'entrée réduit avec la carte de communier qu'il peuvent obtenir à la mairie.

b) Conjoints des conseillers

Le Maire prie les membres de l'assemblée de noter que leurs conjoints seront remerciés pour leur patience, lors d'une verrée qui se tiendra le 22 décembre à 19h00 en mairie.

Plus personne ne demandant la parole, **La Présidente** lève la séance à 21h50.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 29 octobre 2009 à 20h15

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

La Présidente
du Conseil Municipal

.....
Jean-François Jordan

.....
Julia Collis